

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 9 JUILLET 2025

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 12
Date de convocation 03/07/2025
Date d'affichage 10/07/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20250709-2025-07-D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Julien FABER, Agnès ROUX, Frédérique SERRE, Rachel FAVEAUX, Pascal LEPAGE, Christophe PUZIN, Sophie KOLLROS.

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL.

Absents excusés : Magali PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE, Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE.

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE POUR LA MAISON PIERRE

2025-07-D08

Le projet consiste en la démolition de la partie habitation de l'immeuble appelé "maison Pierre", situé 5 rue du Monument. Cette dernière peut être considérée comme une verrue paysagère, elle n'est pas habitable en l'état et sa réhabilitation engendrerait des coûts très importants dans un secteur déjà largement voué à l'habitation. Il est prévu de végétaliser l'espace rendu libre, en y apportant de la terre végétale pour la plantation d'une mini-forêt de type Miyawaki, délimitée par des ganivelles, comme celle qui a été créée à la halte fluviale. Ceci constituera un poumon vert dans le "vieux" village et participera à la lutte contre le réchauffement climatique.

Parallèlement la grange attenante sera rénovée. La toiture menaçant de s'effondrer sera refaite, les menuiseries (porte de grange, fenêtres) remplacées. La destination du bâtiment n'est pas encore déterminée, il servira dans un premier temps de lieu de stockage, puis il est envisagé de le transformer en halle (qui pourrait accueillir un marché, des concerts...).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet, et décide de solliciter une subvention de la Région Grand Est au titre du soutien à la résorption des friches et des verrues paysagères.

Il approuve le plan de financement ci-dessous et autorise le maire à signer tout document relatif à ces travaux.

Libellé dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
HENRY Philippe : diagnostic amiante	950.00	Région Grand Est	27 359.00
HOLLINGER : désamiantage et démolition habitation	40 470.00		(30% de 92147- 950 diagnostic amiante non éligible)
CHAMPLON SARL : rénovation toiture grange	29 776.00	Autofinancement	64 788.00
ALLIANCES FERMETURES : remplacement menuiseries	15 247.00		
MEUSE PAYSAGES : mini-forêt	5 704.00		
TOTAL	92 147.00		92 147.00

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.